

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Gourbeyre, le 15/09/2020

### RÉPONSE DE L'ARS CONCERNANT LES MÉDECINS CUBAINS

L'ARS a découvert via la presse la question posée sur les médecins cubains dans le contexte de crise que nous connaissons. Elle n'a pas reçu de demande d'information concernant les actions qu'elle conduit dans le champ des praticiens à diplôme hors Union Européenne.

Pourtant, celle-ci avait autorisé notamment deux médecins cubains résidents déjà dans notre archipel à exercer pendant la période d'État d'Urgence sanitaire et a conduit un travail très important d'identification de candidats de plusieurs pays présentant des profils adaptés aux besoins du territoire.

La liste des besoins a été adressée au ministère des solidarités et de la santé afin de permettre des recrutements adaptés.

Pour ce qui concerne les médecins cubains venus en Martinique par l'intermédiaire de la collectivité territoriale, il est important de préciser qu'ils n'exercent pas en plein exercice à ce jour dans les services mais seulement en tant qu'observateurs. Il est en effet essentiel pour pouvoir assurer des gardes et des astreintes d'être formés aux procédures et matériels français et d'être validés par les pairs.

L'ARS confirme que tout est mis en œuvre pour apporter des renforts aux établissements de notre territoire mais que cela ne peut en aucun cas se faire sans garantie de la qualité de prise en charge. Plusieurs candidats de diverses nationalités ont été identifiés et seront très rapidement autorisés à exercer selon leurs compétences.